FEUILLETON
A la Troisième Page.

Théâtre de l'Opéra.

LES BÉNÉFICES—LA VIE PARISIENNE.

Dimanche dernier, la seconde représentation de *Stradella* a été doublée d'une au public assez nombreux, au bénéfice de madame Gay-Cassé, jeune pensionnaire, et de M. Caron, jeune premier, qui jouaient hâtons au rôle dans la pièce. Les bénéficiaires ont été applaudis, et les témoignages habituels de sympathie, bouquets, couronnes et cadeaux ne leur ont pas fait défaut. La comédie de Gordon a obtenu un nouveau et franc succès et nous complimentons les artistes qui l'ont interprétée, les bénéficiaires ainsi que MM. Morelli, Chabaudin, Bardin et Mme Moreau.

Lundi, c'était le jour de M. Nardin, comique trial, qui avait pour son bénéfice la première représentation de la *Vie Parisienne* M. Nardin a reçu un accueil très chaleureux et une fort belle couronne accompagné d'un cadeau en espèces sonnantes.

La *Vie Parisienne* est une véritable pochade du Palais-Royal, mêlée de musique et de couplets. Son grand mérite est de faire rire et de désarmer ainsi ceux qui seraient enclins à critiquer l'ouvrage. Le dialogue domine dans presque tous les actes; cependant nous mentionnerons quelques motifs originaux, principalement dans le premier acte: la leçon de barcon de comte à Mabella à laquelle Mlle Chaumont a prêté le charme de sa jolie voix, mais qui gagnerait à être mieux soutenue, la chanson du colonel dite avec esprit par Mme Lambert-Albaise et la tyrolienne que cette charmante artiste a très bien chantée et qu'a eu les honneurs d'un bis, puis quelques airs comiques bien dits par MM. Nardin et Chamoulin.

L'intrigue en mérite pas d'être analysée, elle ne sert que de prétexte à des situations d'autant plus drôlatiques qu'elles sont plus invraisemblables. La table d'hôte, le bal du grand monde donné par des domestiques déguisés en personnages, tout cela gît à faire, et il n'y a guère moyen de se fâcher contre des charges aussi amusantes qui n'ont pas la prétention d'être autre chose.

Le bénéficiaire, M. Nardin, paraît tout à tour en Brésilien venu à Paris pour tout connaître avec des diamants, en hôtelier amoureux bientôt transformé en maître de table d'hôte, puis en domestique qui, dans le même acte, remplit le double emploi de laquais et de diplomate, etc. Il a été très amusant dans ses diverses transformations.

M. Chamoulin a fait un type tout à fait réussi de baron suédois qui, s'étant marié avec un robe blanche, vient à Paris dans le but d'étudier les mystères de la vie parisienne. La chanson "Je veux m'en fourrer jusqu'au nez" a eu un grand succès. M. Julien, M. Gilbert et M. Dubois ont convenablement rendu leurs rôles.

Mad.me Lambelé Albiana était bien jolie en grisette, et elle a chanté avec succès sa divertissante. Mous aurons voulu trouver chez Mlle Chaumont une désinvolture plus appropriée au rôle de Mabella. Madame Gay a été une très charmante baronne et Mme Chamoulin a fait une piquante soubrette. Transformée en femme d'un amiral suédois, nous la complimentons sincèrement sur les excellentes qualités dont elle a fait preuve dans ce rôle.

La Vie parisienne a été représentée mardi avec le même succès d'hilarité, et nous croyons que le public du dimanche prendra plaisir à l'entendre encore.

La reprise de *Robert le Diable* a été excellente. M. Picot a brillamment enlevé son grand morceau et M. Van Hoffen a rendu beaucoup d'expression dramatique le rôle de Bertram. Opéra deux artistes, tout à fait remarquables par leurs voix. Madame Cambier a été très chaleureusement applaudie dans son grand air "Va, ma belle," et les artistes qui en ont été chantés avec beaucoup d'effet, particulièrement le trio final. Mademoiselle Hasselman a contribué au succès de la soirée par son interprétation du rôle d'Isabelle.

Jeudi, l'opéra de Gounod, *Roméo et Juliette*, a fait un nouveau succès à M. Engel et à Mlle Hasselman, et vendredi la *Belle Hélène* a prouvé des applaudissements au profit de madame Lambelé Albiana et de MM. Chamoulin, Nardin, Albert Julien et autres interprètes de cette opérette. Le Dépêt commence avant précédemment la première des fêtes.

Le spectacle de ce soir se composera de *La Vie parisienne* et d'une comédie nouvelle en 3 actes, *miss Multon*, dont on dit beaucoup de bien. Les bénéficiaires Mons Farnat et Marie Hilary jouent dans les deux pièces et nous espérons que la salle sera bienveuse.

Lundi prochain, on reprendra le magnifique opéra de Rossini, *Guillaume Tell*, qui sera créé par MM. Picot, Perrot, Van Hoffen, et Julien, et mesdamesdames Hasselman et Chauveau.

J.

Notre théâtre fut entendre, hier soir, que deux actes de la *Fornarina*, le second et le troisième. M. Picot a été très bien dans sa scène avec le roi, au troisième acte, et M. Perrot a produit sensation dans le rôle d'Alphonse, qu'il a beaucoup mieux interprété qu'au commencement de la saison. Mademoiselle Bourgeon était mieux disposée qu'elle ne l'a été de tout l'hiver, de sorte que la représentation d'hier aura marché à la satisfaction du public.

LA DEMOCRATIE A ZURICH.

C'est de Zurich aujourd'hui que nous vient la lumière," s'écrie la *Liberté* dans le ton qu'elle prend en apprenant que le canton de Zurich vient d'appliquer l'une des théories les plus vaillamment soutenues par le journal Girardin. La *Liberté* est trop modeste. C'est des quatre cantons que le canton de Zurich est le plus démocrate. Le suffrage universel y est pratiqué, et le peuple y a le droit de faire par lui-même ses lois. Le système de la majorité y est inconnu. Les minorités y ont toujours leur part de représentation. Les fonctionnaires y sont nommés par le peuple, et ils ne restent en fonction qu'autant que le peuple les y maintient. Le pouvoir exécutif y est confié à un conseil d'Etat qui n'est qu'un comité du peuple souverain. Le peuple y garde en souvenir vivant que le pouvoir est institué par lui, et que, si on passe ou en monnaie à Zurich ce n'est pas certaine tendance de la démocratie qui est mise en cause, mais le pouvoir exécutif populaire n'était fonctionnant pas bien, et que quelques occasions solennelles, un changement de régime, le peuple d'une voix unanime a manifesté le désir d'une des classes du droit incontestable. La fonction publique n'est pas un droit, mais plus grave qu'à faire des représentations des fonctions.

Il sera très important, ajoute le *Républicain de Genève*, que le prochaine campagne, une fois terminée, on ne se laisse point faire et se mettre à sa place. Le gouvernement devra être nécessairement une autre d'opinions et de tendance; cependant les troupes qui se laissent pas plus qu'à quelques, mais des soldats qui n'obéissent pas à l'ordre. Un général commandant de ce temps était un officier quelque chose de plus qu'un simple officier, et il aurait avec lui quelques milliers de braves dévoués prêts à faire tout ce qu'il leur ordonnerait. Il n'est point de bonne armée qui ne dépendent de son général en chef.

Les soldats et les troupes indigènes de l'Algérie seront du meilleur emploi.

Les Enfants des Campagnes en Angleterre.

Un de ces jours, le duc de Richmond, George Grey, et Sir Stafford Northcote, ont présenté à l'attention du parlement cet déjà intervenir pour remédier aux maux intolérables que le système social cause à la classe la plus faible, la plus jeune et la plus pauvre des campagnes, et une [illegible] pour les protéger dans l'avenir. Quels ils ont pu trouver dans chacune: quels ils ont en partie décrits et la commission chargée de les faire cesser, ils ne peut que signaler les faits. Ce que nous allons exposer est extrait par sir George Grey du sixième rapport fait par la commission en 1867.

Il paraît que depuis quelques années on a pris l'habitude, dans quelques comtés agricoles, de faire travailler par bandes des jeunes filles et des jeunes garçons âgés de six à quinze ans. Des hommes qui s'appellent "maîtres de bandes" louent des enfants à leurs parents à des prix infiniment bas, et relouent leurs services à des fermiers à des prix plus élevés.

Les exploiteurs de cette traite des blancs obtient le travail des enfants aux fermiers à raison de 80 c. ou 1 fr. par tête; quelquefois le travail d'une bande de vingt enfants est cédé pour 16 ou 17 fr. D'autres fois, le maître d'une bande contracte à forfait pour le travail à exécuter.

Les malheureux enfants sont souvent traînés dans les champs comme l'étaient les esclaves dans les plantations des colonies des surveillants sévères, le fouet en main, le travail de ces pauvres abandonnés. C'est à peine s'ont leur laisse quelques rares instants de repos. Ajoutons cela que ils piaient où une longue course à faire pour aller et revenir du champ où se trouve l'ouvrage et pour en revenir. Une petite fille de six ans avait fait mille, près de trois lieues, à parcourir pour se rendre à son travail, et autant pour retourner chez ses parents. Son travail commençait à huit heures du matin et se terminait à cinq heures et demie. Souvent ces sœurs, plus âgées qu'elle, avaient à le traîner ou à la porter au retour. La torture à laquelle elle était soumise cette pauvre enfant était payée à vos yeux de cent 10 centimes par jour.

Nous ne croyons pas que le travail industriel, contre lequel on a tant réclamé, ait jamais poussé aux excès de cruauté et de brutalité aussi loin.

Voici un extrait du rapport de la commission: " Il est arrivé souvent que les mauvais traitements infligés par la brutalité de maîtres de bandes ont causé des accidents graves et permanents; cette brutalité se traduisant par des coups de pied, des coups de bâton, de coutelas, de lanières de cuir, d'autres fois ou jetait les enfants dans les fossés pleins d'eau. Le travail qu'on leur était imposé serait fatigué et arduous de forts travailleurs. Souvent les enfants se plaignent de douleurs dans les reins, et charchent à se reposer en jouissant leurs mains derrière leur dos, mais les maîtres de bandes les surveillent très sommes, des jurons et des coups appellent instantanément ces pauvres esclaves à leur tâche."

Il paraît que dépuis quelques années on a pris l'habitude, dans quelques comtés agricoles, de faire travailler par bandes des jeunes filles et des jeunes garçons âgés de six à quinze ans. Des hommes qui s'appellent, " maîtres de bandes " louent des enfants à leurs parents à des prix infiniment bas, et relouent leurs services à des fermiers à des prix plus élevés.

Les exploiteurs de cette traite des blancs obtient le travail des enfants aux fermiers à raison de 80 c. ou 1 fr. par tête; quelquefois le travail d'une bande de vingt enfants est cédé pour 16 ou 17 fr. D'autres fois, le maître d'une bande contracte à forfait pour le travail à exécuter.

Les malheureux enfants sont souvent traînés dans les champ comme l'étaient les esclaves dans les plantations des colonies des surveillants sévères, le fouet en main, le travail de ces pauvres abandonnés. C'est à peine s'ont leur laisse quelques rares instants de repos. Ajoutons cela que ils piaient où une longue course à faire pour aller et revenir du champ où se trouve l'ouvrage et pour en revenir. Une petite fille de six ans avait fait mille, près de trois lieues, à parcourir pour se rendre à son travail, et autant pour retourner chez ses parents. Son travail commençait à huit heures du matin et se terminait à cinq heures et demie. Souvent ces sœurs, plus âgées qu'elle, avaient à le traîner ou à la porter au retour. La torture à laquelle était soumise cette pauvre enfant était payée à vos yeux à cent 10 centimes par jour.

Nous ne croyons pas que le travail industriel, contre lequel on a tant réclamé, ait jamais poussé aux excès de cruauté et de brutalité aussi loin.

Voici un extrait du rapport de la commission: " Il est arrivé souvent que les mauvais traitements infligés par la brutalité de maîtres de bandes ont causé des accidents graves et permanents; cette brutalité se traduisant par des coups de pied, des coups de bâton, de coutelas, de lanières de cuir, d'autres fois ou jetait les enfants dans les fossés pleins d'eau. Le travail qu'on leur était imposé serait fatigué et arduous de forts travailleurs. Souvent les enfants se plaignent de douleurs dans les reins, et charchent à se reposer en joignant leurs mains derrière leur dos, mais les maîtres de bandes les surveillent très sommes, des jurons et des coups appellent instantanément ces pauvres esclaves à leur tâche."

Vous, d'après le même rapport, quelles sont les conséquences de ces traitements sur la moralité de ces filles et ces fils: " Les filles devient vaines bientôt dépravées, et les garçons attaqueurs bonne heure une indépendance précoce qui les rend inexpressible l'autorité de leurs parents et de leurs maîtres. Un agent de police, déposant de la honteuse immoralité des filles les plus jeunes, déclare qu'il a été employé pendant plusieurs années dans les quartiers les plus déplorables de Londres, et qu'il n'a jamais vu plus d'effronterie et moins de retenue; l'obscénité de leur conversation et de leurs chansons dépasse toute croyance.

Un prêtre qui avait longtemps habité Sierra-Leon déclare qu'il n'avait rien vu d'aussi corrompu parmi les populations d'Afrique.

" Une bande, tirait, composée de femmes, de filles et de garçons, revenant un soir, par une pluie battante, de leur travail, qui se trouvait assez loin, marchant un pieds dans la boue, chantant malgré la fatigue de chacun, des chansons obscènes et blasphématoires. On ne se sentait ému de pitié, de dégoût et de tristesse. "

Il y a, paraît-il, des bandes publiques et des bandes privées, les premières, dont les chefs sont autorisés, semblent être sous le contrôle de l'autorité, les secondes y échappent, mais sous les remontrances s'accordent à les regarder comme également condamnables et leur reprochent les mêmes abus.

Sir George Grey accuse le système actuel des grandes exploitations d'avoir créé toutes ces misères. Il regrette avec raison le temps où chaque laboureur avait sa chaumière et pouvait cultiver le champ qui la jouxtait. Cet propriétaire, dit-il, avait été contraint à l'Eglise pour le bénéfice de ceux qui les occupaient, mais elles ont été cédées à de nouveaux propriétaires, et ont n'a songé à garantir l'indépendance et l'existence des familles qui les avaient cultivées pendant de nombreuses générations.

Lorsque se serre quand on pense que l'on en tire de 10,000 à 30,000 le nombre des enfants qui reçoivent les barbares traitements, et sir George Grey peut se demander avec raison ce que deviendra la population agricole de l'Angleterre si le système continue encore quelque temps!

L'honorable baronnet ajoute avec raison que l'on ne voit pas de parell dans les pays où la terre est plus divisée, et que le système s'a pris l'ascension en Angleterre que depuis l'époque où l'on commencé les très grandes exploitations agricoles.

Les palliatifs que la législature pourra apporter à cet état de choses ne pourront qu'agraver la situation faite aux populations agricoles. Il en sera des lois sur les *moitiés de bandes* comme des lois sur l'usure: les enfants auront à souffrir dans les fossés pleins d'eau. Les travaux qui leur était imposé seront fatigué et arduous de forts travailleurs. Souvent les enfants se plaignent de douleurs dans les reins, et charchent à se reposer en joignant leurs mains derrière leur dos, mais les maîtres de bandes les surveillent très sommes, des jurons et des coups appellent instantanément ces pauvres esclaves à leur tâche.